CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E136453 **VALABLE JUSQU'AU** 28/09/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/03/1984
Forme juridique : SAS
Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : **329 323 869** **00027**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2101168-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 202896U1247001/001479148/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 202896U1247001/001479148/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **GROUPEMENT REALISATION INDUSTRIEL DES FLUIDES**
Sigle : GRIF
24 RUE MARCEL GROSMENIL
94800 VILLEJUIF

Téléphone : 01 46 77 31 20 **Fax :** 01 46 78 42 77
Portable :

Site Internet : www.grif-chauffage.com
E-mail : a.barbier@grif-sas.fr

Responsabilité légale :
BARBIER AURELIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2022
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/06/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.